



Bulletin *Municipal* 2021

Toute l'actualité de la commune de **Nuillé**



www.nuaille.com



Nuillé

MOT du Maire

Chères Nuueillaises, chers Nuueillais,

En ce début d'année 2021, je n'ai pas pu vous souhaiter, de vive voix, une bonne année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, la crise sanitaire étant, hélas, toujours au cœur de notre actualité.

Voilà maintenant quelques mois que le Conseil Municipal de Nuaille est installé. La spécificité de notre entrée en fonction correspondant à l'arrivée du COVID 19 sur notre territoire, qui a depuis plusieurs mois déjà, profondément bouleversé nos habitudes.

Cette crise sanitaire, sans précédent, a complètement perturbé la vitalité Nuueillaise: fermeture des salles municipales, paralysie de l'activité associative, annulation du repas des aînés, des vœux de fin d'année etc. Une vie au ralenti. Une période qui marquera longtemps nos mémoires, mais qui nous fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux et de la solidarité. Pour autant, il convient de garder espoir en l'avenir, de rester forts et soudés face à cette pandémie qui ne saurait perdurer avec l'avancée des recherches scientifiques et l'obtention de vaccins efficaces pour tous.

Le bénévolat est un élément primordial dans la dynamique d'une commune et maintient un tissu social indispensable. Il est important de l'encourager sans cesse et de l'aider à se développer. Sans les animations « habituelles », nous avons pu mesurer combien notre quotidien n'a pas eu la même saveur en 2020! La municipalité reste très sensible à cela et continuera toujours, dans la mesure de ses moyens, à

œuvrer à vos côtés. Nous espérons que cette nouvelle année sera plus propice aux rassemblements. Depuis la mise en place de notre conseil municipal, tous les élus se sont mis au travail dans les différentes commissions, épaulés par le personnel communal. Je les remercie pour leur engagement dévoué au bénéfice de notre commune.

Les grands chantiers de notre début de mandat ont été la finalisation des travaux de rénovation de la salle de la Vallonnerie ainsi que l'aménagement de la périscolaire sur le site de la Boissonnière. Nous sommes satisfaits d'avoir pu mener à bien ces projets dans des délais que nous nous étions fixés.

La visite de notre sous-préfet au mois de novembre a permis de mettre en lumière l'entreprise MatechPlast (spécialiste usinage plastique de précision) installée à Nuaille depuis plusieurs années. J'en profite pour saluer le dynamisme de toutes nos entreprises, nos artisans et nos commerçants. Le territoire de l'agglomération du choletais est un bassin de vie économique important qui se développe en générant des

emplois pour les années à venir.

2021 sera pour nous l'année de la mise en action de notre programme 2020-2026, dans le respect de la qualité de vie de notre commune. Les travaux du cheminement doux devraient démarrer dès le printemps.

Les derniers chiffres du recensement de la population, comme vous avez pu le constater, nous indiquent une légère baisse du nombre d'habitants à Nuaille. Pour inverser cette tendance et relancer une

dynamique d'habitats, nous avons décidé de lancer une consultation pour l'aménagement d'un lotissement communal.

Un travail de réflexion important, en collaboration avec l'association familles rurales, est en cours pour la gestion municipale des services enfance (Périscolaire, Restaurant scolaire et Accueil de loisirs). Selon les dernières informations du conseil départemental du Maine et Loire, les travaux pour la déviation de Nuaille devraient démarrer au second semestre 2021. Un projet attendu depuis des années qui devrait rendre la traversée de notre bourg plus tranquille et plus sécurisée. En cette période éprouvante pour tous, nous faisons, plus que jamais, le choix d'avancer avec détermination pour les Nuueillaises et les Nuueillais.

Avant de conclure, mes pensées vont vers toutes les familles endeuillées par la disparition d'un être cher durant cette période. Entourées par tous leurs proches, qu'elles puissent trouver un peu de réconfort face à ces tristes circonstances.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle année 2021.



Christophe PIET
Maire de Nuaille

SOMMAIRE

4. COMPTES Rendus

6. MOTS des Adjointes

10. INFOS Municipales

20. VE Associative

27. ETAT Civil



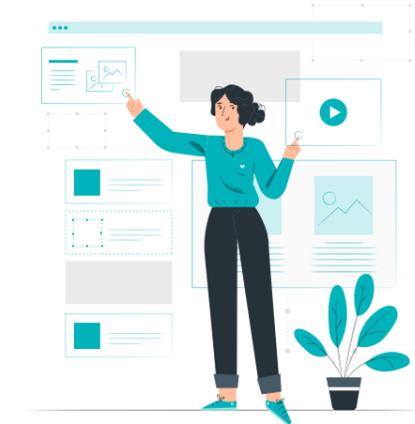
Conseil Municipal du 9 octobre 2020

Urbanisme – Voirie – Cadre de vie et Environnement

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Communication des décisions prises par Monsieur le Maire relatives à l'exercice du droit de préemption de la commune.
- Approbation pour le versement d'un fond de concours au SIEML pour des travaux de dépannage d'électricité (rue du Grain d'Orge). Montant à la charge de la commune: 399,58 €.
- Cheminement doux RD 200: choix du cabinet RIGAUDEAU - CHRISTIAENS - JEANNEAU pour la mission de maîtrise d'œuvre (études, consultation et exécution du marché de travaux), pour un coût total de 12 138,00 € TTC.
- Réalisation des travaux d'éclairage public de l'allée piétonne menant à la salle de sports.
- Installation d'un éco-composteur, par les services de l'Agglomération du Choletais, aux Jardins Familiaux.

Communication – Animation – Culture Cohésion Sociale

- Passation d'un avenant n° 2 avec le Conservatoire du Choletais pour les cours d'éveil musical dispensés dans le bâtiment modulaire de l'école de la Vallonnerie.
- Distribution d'une boîte de macarons à l'attention des aînés, en lieu et place du traditionnel repas supprimé en raison de l'épidémie du Covid-19.
- Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, projet d'un concert de musique baroque en l'église de Nuaille le 11 décembre prochain et du spectacle de Noël destiné aux enfants des 2 écoles, programmé au Domaine de la Seigneurie le 15 décembre.



Bâtiments communaux – Vie économique et commerciale

- Passation, en plus-value, d'un avenant n° 3 pour le lot n° 3 (SAS Téopolitub) du marché de travaux de rénovation de la Salle de la Vallonnerie et d'un avenant n° 2 pour le lot n° 2 (SARL Grc).
- Entrée en vigueur du règlement intérieur du nouveau bâtiment de stockage.
- Point d'étape sur l'exécution des travaux du nouvel accueil périscolaire à la Boissonnière et des travaux de désamiantage des vestiaires football.

Vie associative – Jeunesse et Sports

- Présentation de la feuille de route pour le projet de municipalisation des activités « Enfance » (accueil périscolaire, restauration scolaire et accueil de loisirs sans hébergement), jusque-là gérées par l'association Familles Rurales.

Divers

- Décision modificative n° 1 au budget communal, avec des mouvements en section de fonctionnement et d'investissement.
- Désignation de Monsieur Christophe PIET pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charge (CLECT).
- Visite en Mairie de Monsieur le Sous-Préfet de Cholet le 9 octobre 2020 qui a rencontré une partie des élus et a visité une entreprise.
- Désignation de Madame Odile BEAU-PÉRIN en qualité d'élu-référent, auprès de l'Agglomération du Choletais, pour le dispositif « Agglo amis des aînés ».

Conseil Municipal du 13 novembre 2020

Urbanisme – Voirie – Cadre de vie et Environnement

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Communication des décisions prises par Monsieur le Maire relatives à l'exercice du droit de préemption de la commune.
- Versement de fonds de concours au profit du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire (SIEML), respectivement de 666,34 € pour des travaux d'entretien du réseau d'éclairage public et 3 695,16 € pour des travaux complémentaires de rénovation de l'éclairage public.
- Passation d'un avenant n° 4 avec le Groupe Besnier portant prorogation et modification de la convention d'aménagement pour la ZAC de Guignefolle.
- Maintien de l'ouverture des déchetteries et éco-points durant le nouveau confinement.

Communication – Animation – Culture Cohésion Sociale

- En raison du contexte sanitaire, annulation de la mise en lumière de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bâtiments communaux – Vie économique et commerciale

- Validation d'une prestation supplémentaire, confiée à la SARL Bouchet de Veziens, pour les travaux relatifs aux abords de la salle de la Vallonnerie. Montant : 14 002,08 € TTC.
- Passation, en plus-value, d'un avenant n° 2 pour le lot n° 8 (SAS Maleinge) des travaux de rénovation de la Salle de la Vallonnerie.

Vie associative – Jeunesse et Sports

- Reconduction pour 2021 et 2022, auprès de l'école publique de la Val-

lonnerie, du dispositif « E-primos » qui constitue une interface internet entre les enseignants et les familles des enfants scolarisés.

- Arrivée d'un nouveau directeur au CSI Chloro'fil, le 1er février 2021, du nom de Monsieur Frédéric LE BRAS.
- Annulation de l'édition 2021 du Semi-Marathon de Nuaille, en raison du contexte sanitaire.
- Restitution du dernier conseil de l'école de la Vallonnerie, qui s'est tenu le 3 novembre.



Divers

- Décision modificative n° 2 au budget communal, portant transfert des immobilisations (écritures d'ordre).
- Présentation et approbation du Règlement Intérieur du conseil municipal, appelé à s'appliquer pour cette nouvelle mandature (2020/2026).
- Demande de remboursement, auprès des services de l'Etat, des masques achetés par la commune lors du 1er confinement dont le coût total s'est élevé à 7 410,32 €.
- Mise en service, à partir de mars 2021, du dispositif « Gazpar » (communication à distance des relevés des abonnés au gaz naturel)



Conseil Municipal du 11 Décembre 2020

Urbanisme – Voirie – Cadre de vie et Environnement

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Communication des décisions prises par Monsieur le Maire relatives à l'exercice du droit de préemption de la commune.
- Avis favorable de la commune à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS L'Abeille en vue de sa future implantation dans le ZAC de l'Appentière de Mazières en Mauges.
- Présentation technique et chiffrée des programmes de rénovation de voirie 2021 (marquage au sol, panneaux de signalisation, sécurisation).
- Courrier commun des maires de Veziens, Chanteloup les Bois et Nuaille en vue de réaliser des travaux de sécurisation dans le Hameau des Poteries, adressé à la Direction de la Voirie de l'Agglomération du Choletais.

Communication – Animation – Culture Cohésion Sociale

- Préparation du Bulletin annuel 2021, avec un retour d'articles attendu avant fin décembre. Les encarts des entreprises ne seront exceptionnellement pas facturés cette année en raison des incertitudes économiques liées à l'épidémie du coronavirus.
- La traditionnelle cérémonie des vœux n'étant pas organisée cette année, elle sera remplacée par la distribution d'une carte de vœux, dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Bâtiments communaux – Vie économique et commerciale

- Passation, en moins-value, d'un avenant n° 2 pour le lot n° 6 (SARL Techniplafond) et d'un avenant n° 3 pour le lot n° 11 (SAS TCS), relatifs aux travaux de rénovation de la Salle de la Vallonnerie.
- Point sur la programmation des travaux de rénovation de la toiture des Vestiaires du football, dont l'exécution se partagera entre la fin 2020 et début 2021.

► La Commission de Sécurité effectuera sa visite préalable d'ouverture de la Salle de la Vallonnerie le vendredi 8 janvier 2021.

► Conformément au planning, le nouvel accueil périscolaire dédié aux enfants de l'école privée, installé dans une partie des locaux de l'Espace de la Boissonnière, pourra ouvrir ses portes le 4 janvier 2021. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) a formulé un avis favorable lors de sa visite du 4 décembre dernier.

Vie associative – Jeunesse et Sports

- Présentation du bilan de l'édition 2020 de l'activité « Espace Loisirs Itinérant » qui, malgré un contexte particulier et un effectif en retrait, a été appréciée dans son contenu et son organisation. Pour l'édition 2021, il serait envisagé de le proposer la 1ère semaine de juillet et sur 4 jours (au lieu de 5).
- Restitution des rencontres qui ont eu lieu en mairies de Trémentines et de Veziens, concernant leur organisation et leur fonctionnement respectifs des activités « Enfance ». Ces rencontres s'inscrivent dans la démarche de travail menée par le Comité de Pilotage, relatif au projet de municipalisation.

Divers

- Approbation du conseil municipal pour une participation financière de la commune au titre de la protection sociale en matière de risque « Prévoyance » à l'attention du personnel communal.
- Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) au bénéfice de la filière technique – cadre d'emploi des agents de maîtrise.
- Adhésion de la commune de Nuaille à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, avec, comme prestataire retenu, la société Docaposte Fast.
- Reconduction de la convention de prestation de service de fourrière animale avec la SPA, pour les années 2021, 2022 et 2023.
- Vente de l'ancienne supérette, située 3 rue du Breuil Lambert, au profit de la SCI ATLD Immo, représentée par Monsieur Alexandre DOINEAU, au prix de 100 000 €.

MOTS des Adjointes

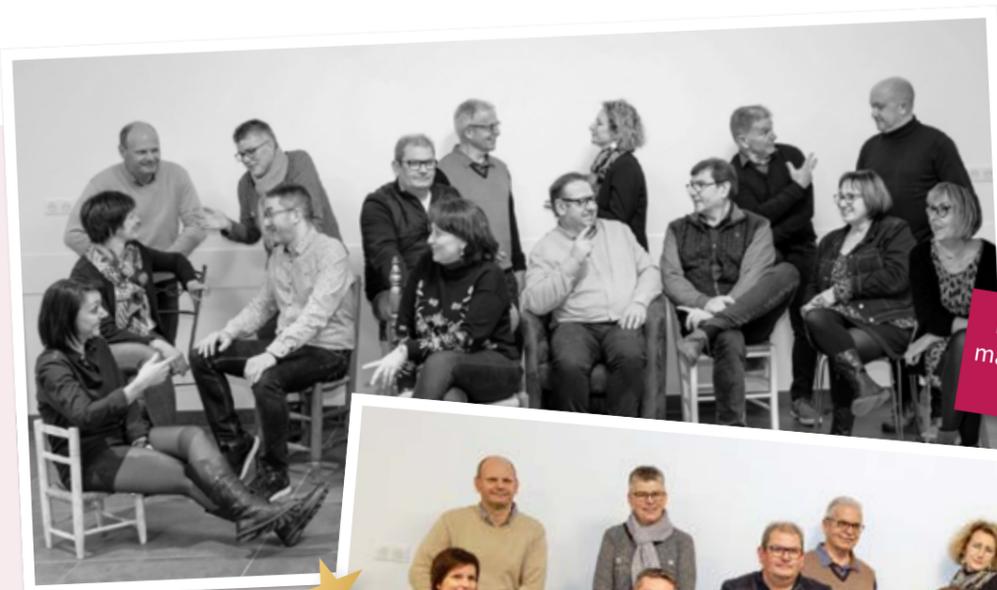


Photo mimée et masque retiré pour la prise.



- **Debouts arrière-plan (de gauche à droite) :**
BREGEON Sébastien, PELE Nathalie, BROCHARD Bernard, PINEAU Angélique, DELAUNAY Patrice et BIRAUD Richard
- **Assis arrière-plan (de gauche à droite) :**
CHAMPION Sophie, ALLAIN Philippe, RICAHRD Christophe, PIET Christophe, FREIN Régis, BEAUPERIN Odile
- **Assises au 1er plan (de gauche à droite) :**
FROGER Fanny, EMAURE Sophie, VANDENBERGUE Jocelyne



Belle année
2021

- **De gauche à droite :**
GABARET Pierre, COURANT Monique, HERVE Simon, BERAUD Ludivine, MENARD Pascal, MARTINEAU Ghislaine, JANUS Beaudouin, Oger Véronique
- **Absentes :**
DELUGEAU Véronique, MENARD Maryse

COMMISSION URBANISME / VOIRIE / CADRE DE VIE

Les membres qui composent la Commission

- Sophie EMAURÉ**
- Bernard BROCHARD**
- Richard BIRAUD**
- Philippe ALLAIN**
- Christophe RICHARD, conseiller municipal délégué**
- Patrice DELAUNAY adjoint, responsable de la Commission**

Depuis le début de notre mandat, plusieurs travaux de sécurisation ont été réalisés. En voici le détail :

- A l'entrée de la ZAC de Guignefolle (côté Cholet), un cheminement doux a été créé, sécurisant ainsi la circulation piétonne et plus spécialement les enfants empruntant le bus.



- Devant l'Espace de la Boissonnière (rue Germaine de Terves), consécutivement à la mise en service du nouvel accueil périscolaire, le renforcement de la signalétique au sol avec la pose de réflecteurs au passage piétons et d'un panneau clignotant

- Un marquage au sol va être matérialisé rue Pasteur et rue du General Leclerc, de façon à éviter un stationnement anarchique sur les trottoirs, rendant difficile et dangereux la circulation des enfants de l'école Ange Gardien se rendant et revenant du restaurant scolaire. Pour ce faire, des places de stationnement vont être créées autour de l'îlot central rejoignant ces 2 rues.

- Dans la ruelle qui fait la jonction entre la rue des Pinsons et la rue de la Libération, 2 candélabres vont être installés. En effet, l'absence d'éclairage public

fait ici défaut, des jeunes empruntent cette ruelle car l'Arrêt de bus se trouve juste à côté, le long de la route départementale.

Par ailleurs, en association avec les communes de Chanteloup les Bois et Veziens, une réflexion a été engagée auprès de l'Agglomération du Choletais en vue de réduire la vitesse, trop souvent excessive, des véhicules traversant le Hameau des Poteries.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, tant sur le terrain qu'à la lecture des articles de presse, la sécurité est un des axes majeurs de notre action.

► La réalisation du cheminement doux, en contre-allée de la RD 200 et exclusivement dédié à la circulation des piétons, en est la parfaite illustration. Les travaux de ce cheminement tant attendu devraient commencer au printemps de cette année. Un cabinet de géomètres de Cholet, sélectionné fin 2020, nous accompagne sur ce projet dont la réussite nous tient particulièrement à cœur. A l'issue d'une première phase consacrée aux études, il sera procédé à une consultation des entreprises destinée à retenir celles qui auront en charge les aménagements prévus. Si tout se déroule bien, l'achèvement interviendrait à la rentrée permettant ainsi aux promeneurs de pouvoir profiter de cette nouvelle voie aux premiers jours de l'automne.

► Au titre de la transition écologique, nous avons lancé une réflexion sur les économies à réaliser sur l'éclairage public. Je vous en rappelle les horaires actuels : extinction à 23h 30 et mise en marche à 6h 00 (à l'exception de la nuit de samedi à dimanche, l'éclairage étant permanent). Nous souhaiterions adopter les horaires suivants : mise en marche à 6h 30, et extinction à 23h, et maintien du permanent pour les nuits de samedi à dimanche. Durant la période estivale, il y aurait coupure complète (la date exacte restant à définir).

Bien sûr, tous les ans, la remise en état de la voirie et de ses dépendances (trottoirs) ainsi que la maintenance et la rénovation de l'éclairage public

feront l'objet de programmes adaptés et financés.

► Le cimetière de Nuallé est entretenu régulièrement par les 3 agents techniques. Le désherbage se fait naturellement, à la main, sans utilisation de produit phytosanitaire. Nous remercions l'entreprise SELECTA, qui met à la disposition de la commune, à l'occasion de la Toussaint, les chrysanthèmes qui permettent de donner de la couleur à notre cimetière. Par ailleurs en 2020, 5 cavurnes ont été installées afin de répondre aux demandes croissantes. Une réflexion est actuellement en cours pour recenser les concessions non entretenues et/ou échues évaluées à ce jour à une quinzaine. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas prendre contact avec le Secrétariat de la Mairie.

S'agissant des projets dont nous espérons l'aboutissement en 2022

- L'extension du cimetière au moyen de l'emprise foncière attenante acquise il y a quelques années.
- La réalisation d'un jardin de dispersion et d'un colombarium. Des bancs, des poubelles et des distributeurs de sacs pour les déjections canines vont également être installés en différents endroits de la commune, afin d'assurer un niveau de confort et d'hygiène satisfaisants.

Comme vous pouvez le voir, le travail ne va pas manquer pour notre Commission qui a conscience des incessantes améliorations à apporter dans la vie des habitants de Nuallé.

Patrice DELAUNAY
Commission Urbanisme / Voirie / Cadre de vie



MOTS des Adjoints

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE / VIE SCOLAIRE / ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS

Cette commission, comme son nom l'indique, regroupe 3 pôles d'activités dont nous pouvons décrire les rôles suivants :

LA VIE ASSOCIATIVE

► Etre au plus proche des associations sportives, culturelles et événementielles de Nuaille par un rôle d'accompagnement financier, de conseils, d'aide à la logistique (salles, matériel et missions des agents techniques communaux)

► Réalisation 2020 : en lien avec la commission « Bâtiments » remise des clés aux associations pour le Bâtiment de stockage à la Vallonnerie, le 12 septembre 2020. Visite des lieux, prise de connaissance du règlement intérieur et mise à disposition d'une nouvelle salle de réunion. Echanges et partage convivial par la même occasion.

- Soutien logistique aux fêtes des écoles
- Spectacle de Noël pour les enfants (édition 2020 reportée)

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

► Rôle de soutien financier, logistique et humain auprès de l'association Familles Rurales de Nuaille, pour la gestion des périscolaires, cantine et Accueil de Loisirs

Réalisations 2020 :

► Acquisition d'un panneau de basket qui a été mis en place par les agents techniques communaux sur un lieu dédié à proximité de la salle des sports en fin d'année.



► Aménagement de nouveaux locaux pour la périscolaire Ange Gardien sur le site de la Boissonnière



LA VIE SCOLAIRE

► Participation au financement de projets sur les deux écoles : Ecole de la Vallonnerie et Ecole Ange Gardien

► Présence aux conseils des écoles

► Un champ de compétences principalement axé sur la vie de l'école de la Vallonnerie, tout en portant une volonté d'équité avec un accompagnement de l'école Ange Gardien

Projets 2021 :

VIE SCOLAIRE & ENFANCE

► Un groupe de travail est en cours sur le projet de « municipalisation » des 3

activités liées au pôle enfance : périscolaire, cantine et accueil de loisirs. Ces réunions vont se poursuivre sur l'année 2021 pour échanger avec l'association gérante actuelle, le personnel et les équipes municipales. L'objectif est de concrétiser le projet à l'horizon 2022.

► Concernant la petite enfance une réflexion va être engagée sur la mise en place d'espaces de jeux dédiés aux plus jeunes sur la commune.



► Pour les adolescents, une réflexion sur un city stade pourrait être approfondie.

VIE ASSOCIATIVE

► Echanges à mettre en place avec les associations de Nuaille, ainsi que plusieurs de Trémentines où nombre de Nuillais vont exercer leur sport favori et participé aux manifestations afin de renforcer le lien et le développer.

► Proposer des idées concrètes de relance du bénévolat après une période d'annulation des manifestations devenue longue. Le bénévolat et la motivation des associations est une composante indispensable au dynamisme et au charme de notre commune.

Mes deux conseillers délégués, Sébastien BREGEON et Philippe ALLAIN ainsi que les autres membres de la commission se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année.

Angélique PINEAU
Commission Vie Associative / Vie scolaire / Enfance, Jeunesse & Sport

COMMISSION CULTURE & COMMUNICATION

2020, année atypique...

Cependant, durant ces mois Nuaille n'a pas à démentir sur ses différentes actions menées qu'elles soient au service des personnes (maintien du transport solidaire tout en respectant les consignes Nationales), de terrains (distribution de macarons à nos aînés, distribution à tous des cartes de vœux) et de « réseaux » pour une visibilité plus grande de la commune via : site de la mairie www.nuaille.com, Instagram #Nuaille, et le site Facebook dernièrement sorti.

Preuve en est ! La mobilisation active de Nuaille lui vaut de nombreux articles de presse et l'équipe municipale compte bien ne pas s'arrêter là !!



En effet, la Commission fraîchement constituée, travaille d'ores et déjà sur :

► D'ici fin Avril, un marché printanier (circuit court) qui, selon son succès, sera renouvelé à la rentrée. Plus d'informations, vous serez très vite communiquées.

► Arrive prochainement un concours photos « Nuaille sous toutes les coutures », vous retrouverez bientôt toutes les modalités, concours ouvert à tous !!!

► Les Journées des Métiers d'Arts, JEMA, qui n'avaient pas pu se faire sur 2020, sont de nouveau programmées sur notre commune les 09, 10 et 11 Avril 2021.

► Les illuminations de Noël de la rue G. de Terves, et de la Mairie

► Nous n'oublions pas la Fête de la Musique et la balade du patrimoine qui, selon les directives gouvernementales, pourraient être de retour.

Je remercie Odile, Jocelyne, Sophie.E, Nathalie et Sophie.C qui œuvrent pour dynamiser cette commission par différentes actions. Merci les filles. Elles se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur.

Bien à vous

Fanny FROGER
Commission Culture & Communication

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'année 2020 aura été très riche pour notre commission.

Elle a commencé par la réception fin janvier du Bâtiment de Stockage et les associations ont pris possession de leur local flambant neuf, ce qui leur permet d'avoir un seul et unique endroit pour tout stocker, ce qui, à n'en pas douter, doit être très confortable.

Le début de la restructuration de la Salle de la Vallonnerie a eu lieu en mars et très vite stoppée pour quelques temps... cette salle a malgré tout été réceptionnée en décembre et je pense pouvoir vous dire que le résultat final est très réussi. Je suis pressé que vous puissiez la découvrir lors d'une inauguration dès que les conditions sanitaires le permettront.

Dans le 2ème semestre 2020, nous avons attribué la salle Abbé Olivier pour la périscolaire, les travaux ont été réalisés de septembre à décembre et la réception a eu lieu fin décembre. Les enfants de l'école Ange Gardien ont pu s'y rendre dès le 4 janvier 2021. Cet endroit fraîchement rénové répond aux exigences réglementaires et les enfants doivent apprécier.

L'année 2021 s'annonce beaucoup plus calme et je pense que pour le portefeuille de la commune, c'est très souhaitable ! Nous allons consacrer cette année 2021 à des petits travaux de réparation et d'amélioration de nos bâtiments communaux, ce qui est tout aussi important pour ne pas les laisser se détériorer.

L'équipe des bâtiments communaux se joint à moi pour vous souhaiter avec un peu de retard, une belle et heureuse année 2021

Régis FREIN
Bâtiments Communaux & Environnement

